



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## code des marchés publics

Question écrite n° 1845

### Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nécessaire réforme du code des marchés publics en prévision de laquelle un travail important a été mené afin de déboucher sur de meilleures règles de concurrence entre les entreprises, tout en garantissant la transparence d'attribution des commandes publiques. Il souhaite connaître si le Gouvernement envisage de mener à bien cette réforme.

### Texte de la réponse

Le Premier ministre a souligné dans son discours de politique générale toute l'importance qui s'attache à la transparence et à l'efficacité de l'action publique. C'est à la lumière de ces principes, qui s'appliquent naturellement à la commande publique, que le Gouvernement procède actuellement à l'analyse des mesures envisagées précédemment en vue d'une réforme d'ensemble du code des marchés publics, et poursuit la réflexion engagée afin d'opérer les approfondissements qui pourraient être nécessaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Bouvard](#)

**Circonscription :** Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1845

**Rubrique :** Marchés publics

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 août 1997, page 2509

**Réponse publiée le :** 16 février 1998, page 849